



livron-sur-drome.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE  
UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE  
ASSOCIATION NON SPORTIVE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : .....

Association : .....

En qualité de : .....

Téléphone : ..... mèl : .....

Agrément n° : .....

Domicilié(e) (adresse obligatoire) .....

Ai l'honneur de solliciter, conformément à l'article L. 3334-2 du Code de la Santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de  **Groupe III *qui comprend***

**Groupe 1 : boissons sans alcool (eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.)**

**Groupe 3 : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels (vin, bière, cidre, poiré, hydromel auxquelles sont joints les vins doux, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).**

Nature de la manifestation: ..... Lieu de la manifestation: .....

Date de la manifestation : ..... Horaires du débit de boisson projeté (48h00 maximum) .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la ville de Livron-sur-Drôme pour la location et la réservation des salles communales et l'établissement d'un planning. Elles sont destinées aux services culturels et sportifs et sont conservées pendant 10 ans.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la ville de Livron-sur-Drôme : [courrier@mairie-livron.fr](mailto:courrier@mairie-livron.fr)

« L'organisateur s'engage à respecter les mesures sanitaires du Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. »

Le ..... Nom Prénom : .....  
Signature

Tampon de l'association  
Obligatoire